



Dossier :  
Le projet de  
réaménagement  
de la place du  
Marché  
p.3

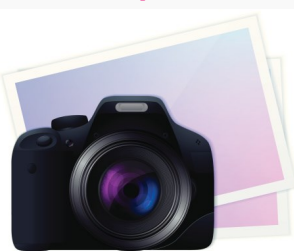
Vie culturelle p.5



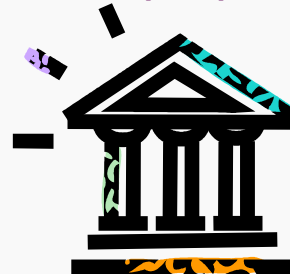
Vie associative p.6



Clic clac p.7



Vie municipale p.9





## > Edito



Comme beaucoup de citoyens, j'ai été profondément touchée par les événements qui ont marqué le début de l'année 2015. Lors de mes vœux, j'ai cité Victor Hugo :

**« Le principe de la liberté de la presse n'est pas moins essentiel, n'est pas moins sacré que le principe du suffrage universel. Ce sont les deux côtés du même fait. Ces deux principes s'appellent et se complètent réciproquement. La liberté de la presse à côté du suffrage universel, c'est la pensée de tous éclairant le gouvernement de tous. Attenter à l'une, c'est attenter à l'autre. »** La liberté de la presse (11 septembre 1848).

La volonté de vivre ensemble, de vivre libres et de respecter les différences est la condition nécessaire au bon déroulement de la vie en société. Nous le voyons chaque jour à l'échelon communal : les règles collectives sont garantes du bien-être collectif, du « vivre ensemble ». Nous nous devons de donner l'exemple aux générations futures, et cela passe par un comportement civique qui commence dès le plus jeune âge, avec l'éducation apportée par les parents et les enseignants.

Dans ce numéro, je vous propose de découvrir plus en détail l'aménagement de la place du Marché et de la place Armand-Herry, dont les travaux sont prévus pour l'année 2015. Ce programme constitue la première tranche du projet de réaménagement du centre-bourg. Il vise à apporter confort de circulation et sécurité en centre-bourg, avec des chemins piétons, des rétrécissements de chaussée, et des accès pour les personnes à mobilité réduite.

Ce projet voit le jour dans un contexte de restrictions budgétaires, puisque l'État prévoit une baisse de dotation d'environ 83 000 € d'ici 2017. Cette réalité financière est à penser sur du long terme : les dotations extérieures ne vont cesser d'être réduites dans les années à venir. Compte tenu de la conjoncture, la rigueur dans la gestion de nos finances publiques sera un objectif capital.

### Erratum

Une erreur s'est glissée dans le dernier Keleier. Ce sont M. et Mme Léon (village de Kerguan, Hanvec) qui ont remporté le 1<sup>er</sup> prix de la catégorie *activités* dans le cadre du concours « Réhabilitation des bâtiments anciens », organisé par le Parc Naturel Régional d'Armorique en novembre dernier. Le second prix de la catégorie revient à M. et Mme Le Guirriec (gîte à Rosnoën).

## Sommaire



|                          |        |
|--------------------------|--------|
| ■ Edito .....            | 2      |
| ■ Dossier.....           | 3 et 4 |
| ■ Vie culturelle.....    | 5      |
| ■ Vie associative.....   | 6      |
| ■ Clic clac.....         | 7      |
| ■ En bref.....           | 8      |
| ■ Vie municipale.....    | 9      |
| ■ Infos pratiques .....  | 10     |
| ■ Urbanisme et jeux..... | 11     |
| ■ Agenda .....           | 12     |
| ■ Fridu et Gwen.....     | 12     |

Le **Keleier** est édité par la commune de Hanvec - Place du Marché - 29 460 HANVEC. TÉL : 02 98 21 93 43.

**Diffusion** : les exemplaires sont disponibles dans les commerces et les espaces municipaux de la ville.

**Directeur de la publication** : Marie-Claude Morvan.

**Rédaction, mise en page, maquette, illustrations** : Aurélie Guerer (keleier@mairie-hanvec.fr) et la commission Keleier.








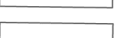

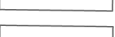
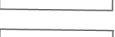
**Impression** : SOFAG

**Crédits photos** : Service communication, commune de Hanvec, getty images®.

**Tirage** : 800 exemplaires.

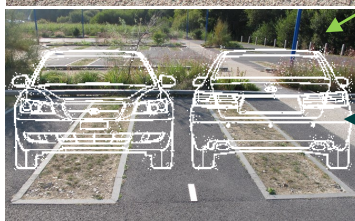
# > Dossier : Le projet de la place du Marché

## Légende

-  Enrobé noir BB 10
-  Goasq 0/10
-  Résine méthacrylate et granulats
-  Espace vert Gazon
-  Espace vert drainant
-  Espace vert circulaire
-  Chaînette pavée granit
-  Caniveau pavé granit 4 rangs
-  Bordure P1 béton
-  Bordure chasse roue en Bois
-  Marquage au sol stationnement

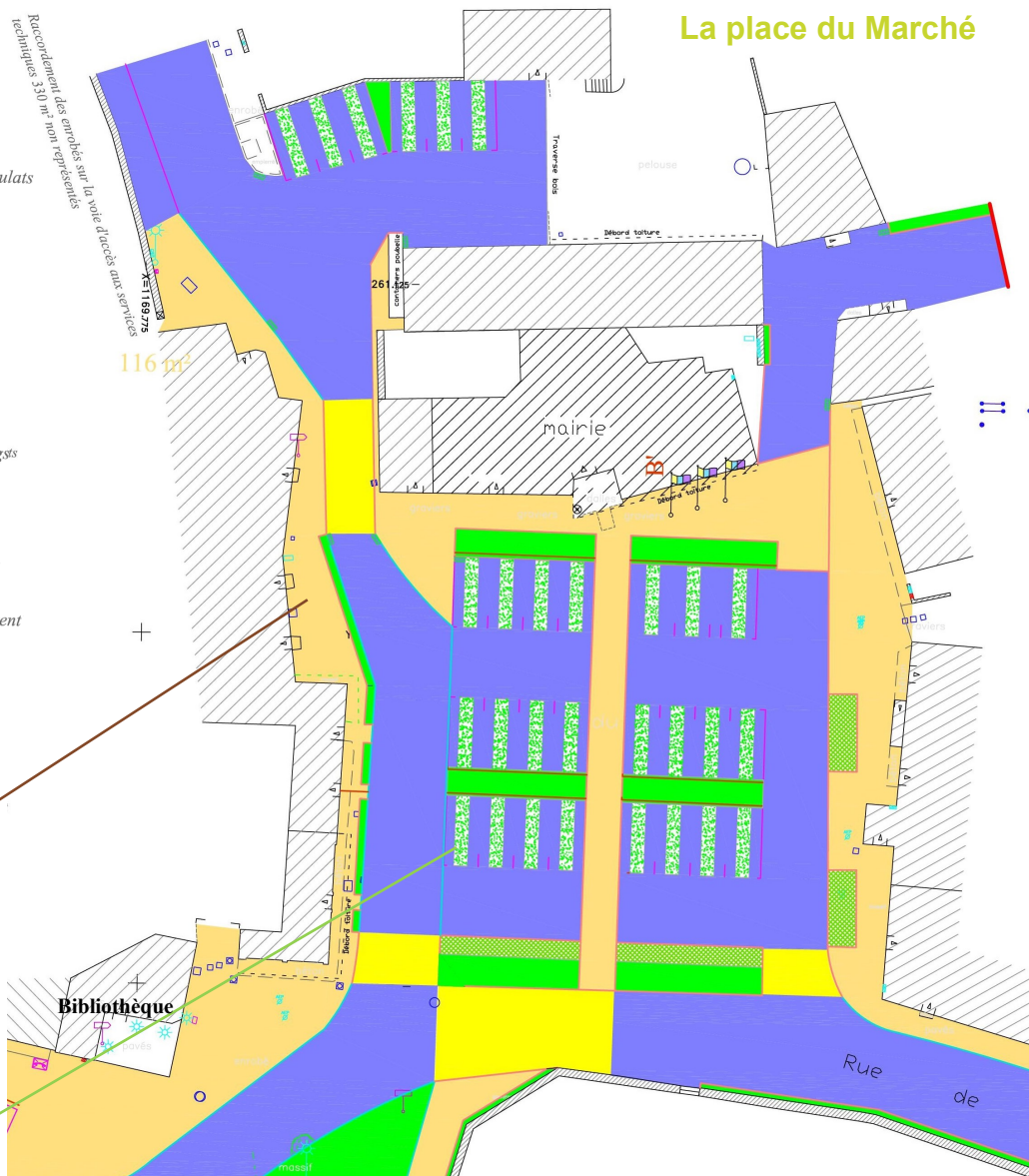


Exemple de Goasq : enrobé ornemental de couleur beige claire.

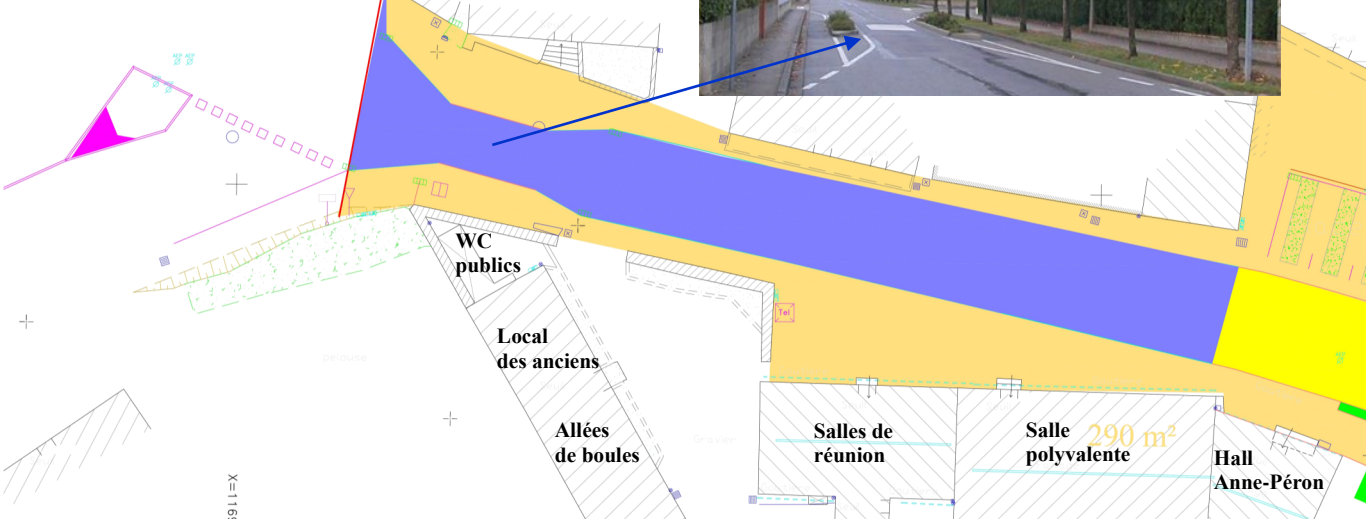


Espace vert drainant : exemple d'application aux places de stationnement.

## La place du Marché



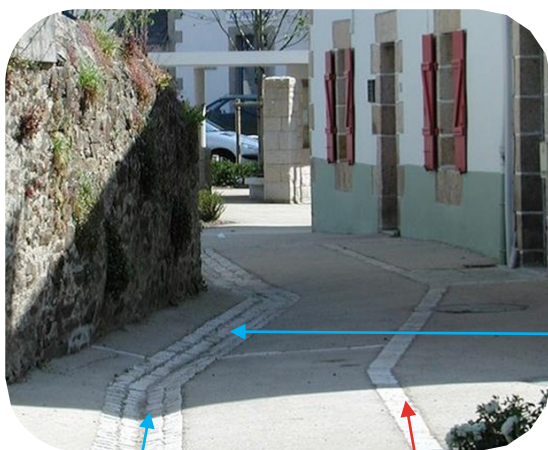
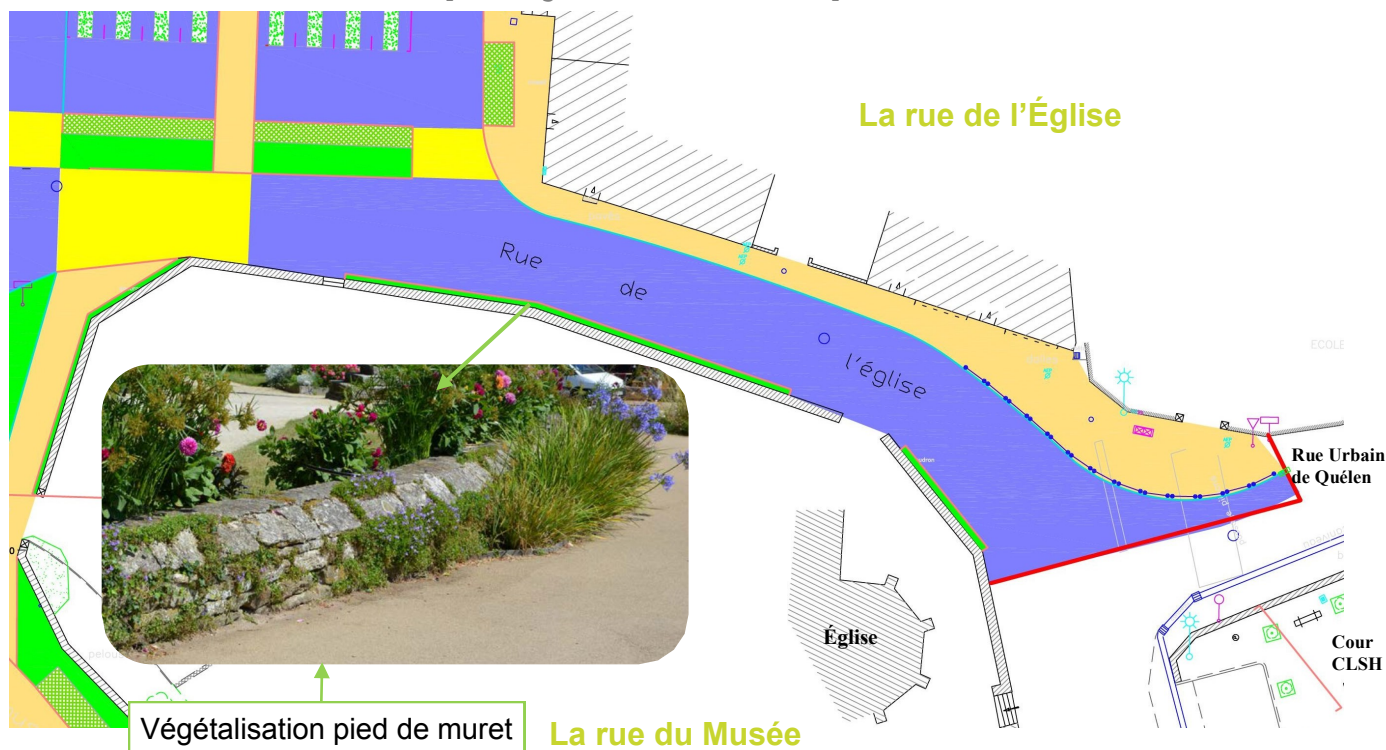
## La route d'Irvillac



La route d'Irvillac comportera une écluse avec sens prioritaire qui contribuera à limiter la vitesse. Des places de stationnement seront créées face à la salle Anne-Péron (voir le plan « Place Armand-Herry), de l'autre côté de la chaussée. Les allées piétonnes seront délimitées et finies avec un revêtement Goasq.



# > Dossier : Le projet de la place du Marché



Caniveau pavé 4 rangs

Chaînette 1 rang

## La rue du Musée



## La place Armand-Herry



N.B. : Les photographies jointes au plan sont des exemples de réalisation.



## > Vie culturelle

### Votre médiathèque en chiffres

- La médiathèque de Hanvec, c'est :
- un espace de 110 m<sup>2</sup> rénové en 2010
  - une équipe de 11 bénévoles
  - plus de 4600 livres et 115 DVD à votre disposition
  - 8 abonnements revues (pour adultes et enfants)
  - 83 nouveaux abonnements en 2014 (dont familles)
  - 312 acquisitions de livres pour enfants en 2014
  - 240 acquisitions de livres pour adultes en 2014
  - un renouvellement de 200 livres, 85 DVD et 80 CD tous les 4 mois (prêt de la BDP\*)
  - une navette qui assure la rotation d'une cinquantaine de documents tous les mois

### Tarifs :

- ✓ Famille : 22 €
- ✓ Individuel : 17 €
- ✓ Moins de 18 ans : 6 €
- ✓ Étudiant, demandeur d'emploi : 10 € (sur présentation d'un justificatif)
- ✓ Estivant : 5 € par mois

\* Placée sous l'autorité du Conseil général, la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt) du Finistère a pour mission d'aider les bibliothèques des communes du département en dispensant des formations à leurs équipes et en leur prêtant des livres et d'autres documents, en complément de leurs collections propres. Cela se fait via une navette mensuelle, ou lorsque l'équipe se rend à l'antenne dont elle dépend (Saint-Divy pour Hanvec), tous les 4 mois environ.

Les diverses animations proposées en 2014 ont remporté de vifs succès : soirée contes, spectacles pour enfants, rencontre avec l'auteur de BD Serge Monfort, exposition sur les Poilus en partenariat avec l'association des Anciens Combattants ... De même, les séances des Bébés Lecteurs, un jeudi sur deux, attirent de jeunes parents ou assistantes maternelles.

*La médiathèque de Hanvec est ouverte le lundi de 16h30 à 17h30, le mercredi de 15h à 18h, le vendredi de 16h30 à 19h et le samedi de 10h à 12h. Horaires aménagés pendant les vacances scolaires (annoncés sur le site Internet de la mairie, sur le blog et le Facebook de la bibliothèque). N'hésitez pas à venir la découvrir !*



L'équipe des bénévoles, désireuse de s'étoffer, souhaiterait réaliser un sondage pour connaître les préférences des abonnés ou de ceux qui seraient intéressés pour le devenir, concernant les **horaires d'ouverture** de la médiathèque. Pour leur communiquer vos souhaits, envoyez un mail à l'adresse suivante : [bibliotheque.hanvec@orange.fr](mailto:bibliotheque.hanvec@orange.fr)



### Un spectacle pour les enfants du CSLH

Une vingtaine de candidats au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) ont été formés à Hanvec durant ces dernières vacances scolaires. Pendant ce stage de formation, organisé par la Ligue de l'enseignement du Finistère, le groupe a eu pour tâche de mener à bien une mission d'animation auprès de jeunes enfants. C'est dans ce cadre que les candidats ont proposé, mercredi 18 février à 15h, le spectacle « Le Carnaval de Zoé » aux enfants inscrits au CLSH ce jour-là.

**Le CFA/CFPPA de Kerliver** dispense des formations dans les domaines de l'aménagement paysager, la production horticole et légumière, la production animale, la production végétale et le commerce (végétaux d'ornement, alimentaire et animaux d'élevage et de compagnie). Le centre propose des formations par apprentissage pour des jeunes de 16 à 26 ans et des formations continues pour des adultes.

Pour de plus amples informations, le centre ouvre ses portes

**Samedi 28 mars 2015**

**10h à 17h**

**Contact :** CFA/CFPPA de Kerliver 29460 HANVEC - 02 98 20 00 08 - [www.kerliver.com](http://www.kerliver.com)

### Le RPAM du pays de Daoulas fête ses 10 ans

Pour souffler ses 10 bougies, le RPAM (Relais Parents Assistantes Maternelles), les élus et les professionnels petite enfance du territoire proposent aux enfants, parents et assistants maternels un goûter/ateliers le **samedi 28 mars à partir de 14h30**.

Réservation obligatoire auprès du RPAM au 02 98 25 87 26 ou au [rpam.paysdedaoulas@gmail.com](mailto:rpam.paysdedaoulas@gmail.com).



## > Vie associative

L'association **Local Jeunes** a élu son **nouveau bureau jeunes** qui est constitué de 5 administrateurs :



Président : Rousselot Maël  
Vice-Président : Bars Antonin  
Secrétaire : Lamour Hugo  
Trésorier : Golias Valentin  
Trésorier adjoint : Parent Lucas

### **Nouveau bureau adultes :**

Présidente : Guéguen Nathalie  
Secrétaire : Golias Nadia  
Trésorière : Rousselot Myriam

### **Membres actifs :**

Abgrall Isabelle  
Grall Anne  
Le Mineur Isabelle

L'association a repris ses activités et propose **8 sorties en 2015** (laser Game le 15 mars et char à voile le 12 avril) ainsi qu'un **concours** d'épouvantails et son animation "Hanvec dans le vent" en mai. Ce concours est ouvert à tous. Pour tous renseignements vous pouvez nous joindre au 02 29 62 91 30.

Cette année encore, l'association propose une **vente de crabes le samedi 14 mars**, qui se tiendra sur le parking de la boulangerie de 9h à 11h. Vous pouvez retirer vos bons de commandes à la boulangerie avec votre règlement ou déposer votre commande dans la boîte associations de la mairie. L'an dernier, ces opérations ont financé un voyage au Futuroscope. Cette année, un **week-end au Puy du Fou** sera proposé **en juin**. Prix du crabe : 6 €, vente directe du pêcheur.

Le repas de l'**Amicale pour le Don de Sang Bénévole des Pays de Daoulas-Le Faou** aura lieu le dimanche 8 mars 2015 à 12h à la salle Kerlévénez d'Irvillac. Au menu : salade grecque-poulet au curry, riz-gâteau-café :12 €. Animation : Cercle celtique Bro Ar Ster Goz du Faou. Inscription pour le 5 mars au 06 87 98 03 07 (Bernard Le Lous) ou au 02 98 25 82 12 (Jeanne Guéguen).

L'**association Hanvec 21** a élu son nouveau bureau lors de sa réunion du 9 février dernier. Il est constitué de Daniel Henry, président, Christian Le Rouzès, vice-président, Caroline Savina, secrétaire et Michel Philippe, trésorier. Les manifestations pour l'année 2015 ont également été définies lors de cette réunion : formation à la taille de fruitiers en mars, visite de jardins en juin, conférence sur les énergies marines renouvelables et la récupération d'eau de pluie, projection de film avec repas partagé à l'automne et donnerie. Plus d'informations sur le site de l'association : [www.hanvec21.fr](http://www.hanvec21.fr)



### **La Ronde des Écoliers**

Avis aux nombreux bénévoles hanvécois et aux parents d'élèves des écoles primaires de Hanvec : il est maintenant grand temps de vous faire connaître pour nous donner un coup de main le jour de la course du trail de Hanvec. Cette année, la manifestation se déroulera le dimanche matin du 10 mai. On vous embauche pour quatre heures grand maximum, entre 8h et 13h.

Veuillez nous contacter à : [rondedesecoliers@gmail.com](mailto:rondedesecoliers@gmail.com) ou au 06 13 89 57 86.

On vous attend pour réussir cette journée et par conséquent le spectacle de fin d'année des enfants.

### **L'association Dimerc'her vous propose de nouvelles activités : découvrez-les !**

✓ **Cours de prises de photographies** : Proposition d'essai sur un trimestre, avril mai juin 2015. Dimerc'her propose de créer une section photo où les adhérents pourront échanger leur savoir-faire. Maîtriser votre appareil photo, perfectionner vos connaissances techniques, améliorer vos prises de vue, saisir une émotion, des sentiments... Améliorer votre œil photographique, gagner en créativité... Mais aussi classer et développer vos photos après la prise de vue, les échanger, les publier, créer des diaporamas..... Maîtriser les logiciels de classement et de retouche tels XnView, Photofiltre, Lightroom, FastStone Image Viewer... À définir entre les intéressés : périodicité et modalités des ateliers, sorties photos, expositions, ... sous réserve d'une dizaine d'adhésions. Création possible de ce cours à la rentrée de septembre 2015.

Pour échanger sur ce projet et/ou plus d'informations, laissez-nous vos coordonnées à [dimercher@gmail.com](mailto:dimercher@gmail.com) Règlement de l'adhésion à Dimerc'her. Le cours est proposé bénévolement par une passionnée de la photo, la salle est mise à disposition par la mairie.

✓ **Cours de Djembé** : Séance découverte gratuite le **samedi 7 mars** matin ; pour enfant dès 7 ans, et adulte. Le djembé sera prêté ou alors apportez le vôtre. Groupe de 10 personnes maximum pour cette séance, sur inscription par retour de mail à [dimercher@gmail.com](mailto:dimercher@gmail.com) Création possible d'un cours à la rentrée de septembre 2015 si nombre suffisant d'inscrits. Règlement de l'adhésion à Dimerc'her, et le cours auprès du professeur (chèque emploi service, CESU).

✓ **N'oubliez pas la Débal'Hanvec le 1<sup>er</sup> mai prochain. À bientôt.**





**Décembre 2014 : Amicale pour le don du sang**

Après l'élection du bureau, le programme de l'année 2015 a été évoqué. Le repas de l'amicale aura lieu le dimanche 8 mars à midi à Irvillac (salle Kerlévénez). Un stand d'informations sera tenu en mai pour le vide-grenier de Daoulas. L'amicale a aussi un blog, pour vous informer : [www.donsangcantonsdaoulaslefaou.over-blog.com](http://www.donsangcantonsdaoulaslefaou.over-blog.com).



**16 janvier 2014 : Vœux du maire**

Marie-Claude Morvan a évoqué divers points du bilan de l'année 2014, dont notamment le solde démographique positif de la commune, avec 28 naissances, 12 décès et 9 mariages enregistrés. Elle a également souligné l'augmentation constante, depuis des années, des chiffres d'urbanisme, avec en 2014 un total de 22 demandes de permis de construire (15 en 2013), 3 permis d'aménager, 54 déclarations préalables (52 en 2013) et 61 certificats d'urbanisme (54 en 2013).



**24 janvier 2015 : Reprise des activités !**

Encadrés par des professionnels à Scubaland à Brest, une quinzaine de jeunes de l'association Local Jeunes a passé son baptême de plongée à 5m de profondeur avec succès ! C'est avec beaucoup de concentration et de calme qu'ils ont pu rester 15 minutes en apnée.



**29 janvier 2015 : Galette des rois chez les anciens**

Jeudi 29 janvier, l'Amicale des Anciens s'est réunie en assemblée générale, sous la présidence de Thierry Ballut. Les membres de l'Amicale ont ensuite fêté les rois autour de leur traditionnelle galette. Ils se réunissent les jeudis après-midi pour disputer une partie de cartes ou de pétanque.



**31 janvier 2014 : Les riverains invités en mairie**

Samedi 31 janvier 2014, les riverains de la place du Marché étaient conviés en mairie afin d'assister à une réunion d'information sur les travaux qui auront lieu au centre-bourg courant 2015. La réunion était animée par Yves Cyrille, adjoint à la voirie. De nombreux points ont pu être abordés, et des précisions ont permis d'établir une vision plus claire de l'aménagement paysager.



**10 février 2015 : Pose de la première pierre**

Marie-Claude Morvan s'est rendue à la pose de la première pierre des travaux de réaménagement du domaine de Menez Meur, sur le chantier de la nouvelle ferme d'exploitation. À partir de 2015, et jusqu'à 2017, le domaine entre dans une nouvelle ère, profondément modernisatrice. Budget du projet : 5,4 M€ HT financés par le Conseil régional de Bretagne (40%), le Conseil général du Finistère (40%), et le Parc naturel régional d'Armorique (20%).



## > En bref

### Parc Ar Jol

Plusieurs personnes ont été identifiées suite à l'**incivilité** constatée le 30 décembre dernier à Parc Ar Jol (photo ci-dessous).



### Rappel de la réglementation concernant les déchets

Régulièrement, la commune est confrontée à des incivilités. Le personnel du service technique découvre sur la commune des déchets déposés dans des lieux non prévus à cet effet. Considérant la nécessité d'assurer l'hygiène et la sécurité des usagers du domaine public, les services communaux sont contraints de se charger du ramassage de ces déchets. Au regard du temps passé à les ramasser et éventuellement, à nettoyer le lieu de dépôt, il est facturé aux personnes qui commettent ces incivilités une somme forfaitaire de nettoyage, fixée à **100 € par sac**, par délibération du 27 juin 2014.

### Tarifs des bacs à ordures ménagères

Bacs roulants 120 L : 10 €  
Bacs roulants 240 L : 15 €  
Bacs roulants 360 L : 20 €  
Bacs roulants 770 L : 50 €

### Tarif des composteurs

Composteurs 300 L : 20 €  
Composteurs 600 L : 25 €  
Composteurs 800 L : 30 €



Attention, les bacs à ordures et les composteurs ne sont pas en vente à la mairie de Hanvec, mais à la Communauté de communes de Landerneau-Daoulas. Contact service environnement : 02 98 21 39 49.

### Conseil gratuit en architecture, paysage et urbanisme pour les particuliers

Vous avez un projet de construction, d'agrandissement, de rénovation ou de transformation de votre habitation située sur une commune du Parc naturel régional d'Armorique... Vous recherchez des idées et des solutions pour concrétiser votre projet ?

À partir de janvier 2015, le Parc naturel régional d'Armorique et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Finistère s'associent pour vous **conseiller gratuitement dans vos projets** et vous guider dans la recherche de solutions adaptées à votre terrain et votre mode de vie.

Pour bénéficier de ce nouveau service, c'est simple :

Prenez rendez-vous auprès du Parc en précisant la nature et le lieu de votre projet.

Le jour du rendez-vous, apportez les informations sur le projet : plans, schémas, photographies (tirage papier), extrait du PLU...

Vous serez accueilli par l'équipe du Parc qui vous transmettra les informations dont elle dispose pour vous accompagner dans votre projet. Vous rencontrerez l'architecte du CAUE et la chargée de mission du Parc qui vous conseilleront et vous guideront dans vos démarches.

Ces permanences mensuelles se déroulent le matin, **tous les 3<sup>e</sup> vendredis du mois**, à partir de 9h30 à la Maison du Parc située 15 place aux Foires, sur la commune du Faou.

Prochaine permanence le **vendredi 20 mars**.

Renseignements et prise de rendez-vous :  
Parc d'Armorique : 02 98 81 90 08

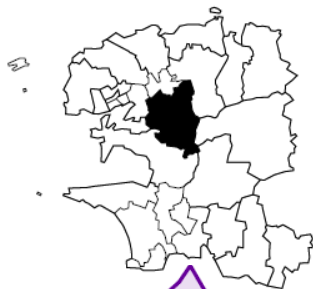
### Aire de déchets verts

L'aire de déchets verts sera fermée le dimanche 10 mai de 10h à 13h en raison du Trail. L'association organisatrice, la Ronde des Écoliers, recherche activement des bénévoles pour l'aider dans l'organisation de l'événement, en amont et/ou le jour J. L'objectif de l'association est d'aider à financer le spectacle commun de fin d'année des enfants des écoles primaires de Hanvec.

Contact : [rondede-secoliers@gmail.com](mailto:rondede-secoliers@gmail.com) ou au 06 13 89 57 86.

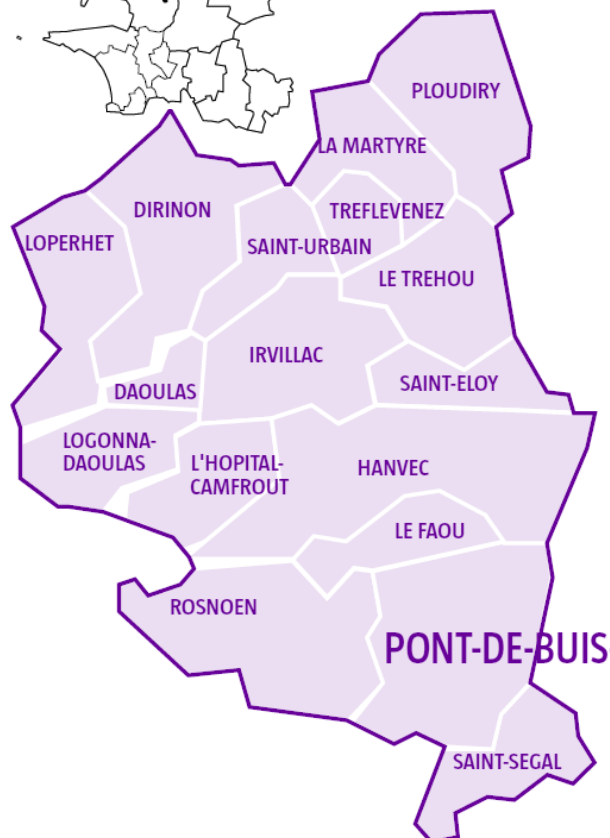


## > Vie municipale



### Élections départementales : les nouveautés

Lors des élections des 22 et 29 mars 2015, vous élirez l'ensemble de vos représentants au sein des Conseils départementaux. C'est un nouveau mode de scrutin qui vous est proposé, institué par la loi du 17 mai 2013.



#### Canton de Pont-de-Buis-Lès-Quimerç'h

(Élection du Conseil départemental en mars 2015)

La carte des cantons a été modifiée. En 2015, vous désignez vos élus dans 27 cantons au lieu de 54 précédemment. Le poids démographique a été rééquilibré : la moyenne est de 33 245 habitants par canton dans le Finistère.

La parité est instituée : vous élisez désormais au scrutin majoritaire à deux tours un binôme composé d'un homme et d'une femme par canton. Vos 54 conseillers départementaux sont élus pour un mandat de 6 ans.

#### Un nouveau nom

En mars 2015, le Conseil général deviendra « Conseil départemental ».

#### Le Conseil départemental : quelles missions ?

Ses actions concernent notamment :

- l'enfance (protection maternelle et infantile, adoption, soutien aux familles en difficulté financière) ;
- les personnes handicapées (hébergement et insertion sociale, prestation de compensation du handicap) ;
- les personnes âgées (politique de leur maintien à domicile, création et gestion de maisons de retraite) ;
- les prestations d'aide sociale (gestion du RSA) ;
- la résorption de la précarité énergétique.

En matière d'éducation, le département assure la construction, l'entretien et l'équipement des collèges et gère 100 000 agents techniciens, ouvriers et de service. Quant à l'aménagement, les domaines de ses compétences sont les suivants :

- l'équipement rural, le remembrement, l'aménagement foncier, la gestion de l'eau et de la voirie rurale ;
- les ports maritimes de pêche, les transports routiers non urbains des personnes ;
- une voirie en extension, soit toutes les routes n'entrant pas dans le domaine public national (loi du 13 août 2004). Enfin, le département a également une compétence culturelle : création et gestion des bibliothèques départementales de prêt, des services d'archives départementales, des musées ; protection du patrimoine.

*Cette liste de compétences est susceptible d'évoluer en fonction de l'adoption de textes en cours d'examen au Parlement début 2015 (projet de loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République - NOTRe). © <http://www.cg29.fr/>*

### Bientôt 16 ans : pensez au recensement.

Tout Français ayant atteint l'âge de 16 ans doit se faire recenser auprès de sa mairie.

Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics. Plus de 25% des jeunes filles et garçons n'effectuent pas cette démarche dans les délais légaux. Ce retard les place dans des situations d'urgence administrative au moment de passer un examen comme celui du permis de conduire automobile ou un concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

**Quand se faire recenser ?** Les jeunes Français de naissance doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du troisième mois qui suit celui de l'anniversaire.

**Où et comment se faire recenser ?** Le jeune doit se présenter à la mairie de son domicile muni d'une carte d'identité et du livret de famille. À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

La mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

Plus de renseignements sur [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

BIENTÔT 16 ANS !  
PENSEZ AU RECENSEMENT  
C'EST OBLIGATOIRE

JDC  
OBJECTIF CITOYEN  
LE PAYSAN DE CITOYENNETÉ

SGA  
SÉRIALISATION  
DE CARTES MARIAGE

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



## > Pratique

### NUMÉROS UTILES

|   |                       |
|---|-----------------------|
| <b>Urgences médicales</b>                             | <b>15</b>             |
| <b>Gendarmerie</b>                                    | <b>17</b>             |
| <b>Pompiers</b>                                       | <b>18</b>             |
| <b>Pharmacie de garde</b>                             | <b>3237</b>           |
| <b>Cabinet infirmier</b>                              | <b>06 73 39 70 18</b> |
| <b>Cabinet médical</b>                                | <b>02 98 21 93 69</b> |
| <b>SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile)</b> | <b>02 98 25 84 23</b> |
| <b>ADMR du Cranou</b>                                 | <b>02 98 73 07 77</b> |
| <b>Gardes chirurgiens-dentistes</b>                   | <b>02 98 90 55 77</b> |
| (urgences, dimanches et jours fériés 9h-12h)          |                       |

### Horaires

#### Mairie

**Du lundi au vendredi :**  
8h30-12h  
13h30-17h  
**Fermeture tous les mardis après-midi**  
**Samedi :**  
9h-12h

#### Bibliothèque

**Lundi**  
16h30-17h30  
**Mercredi**  
15h-18h  
**Vendredi**  
16h30-19h  
**Samedi**  
10h-12h

**Pour le prochain Keleier, les annonces et les articles sont à déposer avant le 16 avril.**

**Aucune annonce ou article ne sera pris en compte après cette date. Merci de votre compréhension.**  
**Courriel :**  
**keleier@mairie-hanvec.fr**  
**ou tél : 02 98 21 93 43.**

**Marie-Claude MORVAN**, maire, finances et urbanisme : le jeudi de 14h30 à 16h30.

**Jacqueline BIZIEN**, 1<sup>ère</sup> adjointe, affaires sociales, aides ménagères, emploi, action économique, affaires électorales, cime-

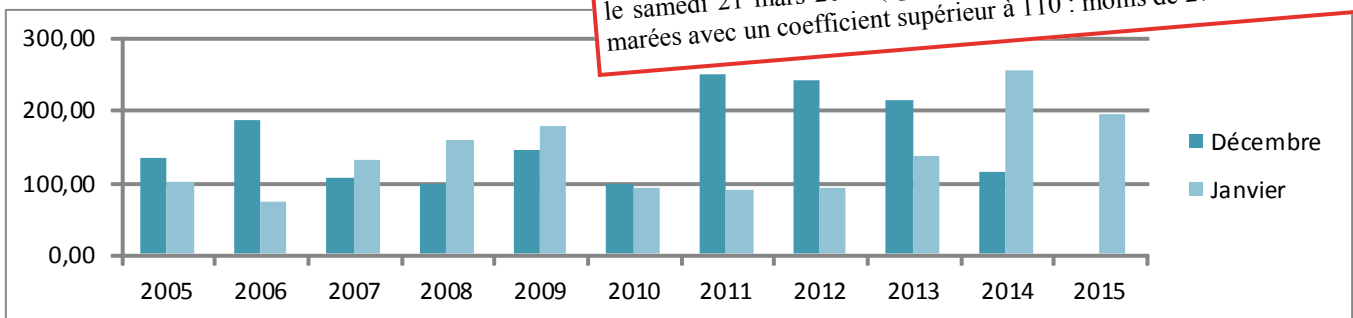
tière : le vendredi de 9h à 11h sur rendez-vous.

**Raymond LE GUEN**, 2<sup>e</sup> adjoint, bâtiments communaux : le vendredi des semaines paires de 15h à 17h sur rendez-vous.

**Yves CYRILLE**, 3<sup>e</sup> adjoint, voirie : le samedi de 9h à 11h sur rendez-vous.



## > Pluviométrie sur 10 ans



## > Annonces

**Assistante maternelle expérimentée**, habitant au bourg de Hanvec, à proximité des écoles, dispose :  
- d'une place à temps partiel (mi-avril 2015)  
- d'une place à temps plein (fin août 2015)  
Activités selon le rythme, l'âge et l'envie de chaque enfant. Maison non fumeur, jardin clos. CESU acceptés, déclaration URS-SAF et Pajemploi. Contact : Mazé Haude au 02 98 21 97 58.

**Assistante maternelle agréée** dispose de 2 places pour septembre 2015 : 1 place : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et 1 place : lundi, mardi, mercredi. Contacter M<sup>me</sup> Leblanc Française au : 02 98 21 93 31 ou au 06 63 59 82 42.

**Assistante maternelle** dispose d'une place à partir de mars avril. Contacter M<sup>me</sup> Favé Chantal au 02 98 21 99 82 ou au 06 59 36 05 42.

**Assistante maternelle agréée** dispose d'une place à temps plein pour accueillir votre enfant à partir de septembre 2015. Maison avec jardin, proche du bourg à 5 min des voies express. N'hésitez pas à me contacter au 06 70 17 98 53.  
M<sup>me</sup> Axelle Mobuchon

**L'association "avec toi Margot"** organise un concert dimanche 15 mars 2015 à 15h00, salle Kejadenn à Logonna-Daoulas : les "TRÉTEAUX SOLIDARITÉ" avec des chanteurs lauréats des tréteaux chantant brestoïis, suivis du groupe "les SOUCOULOUS", Chants de marins. 6 € (Gratuit -12 ans) - Crêpes, buvette. Contact : 06 85 66 57 19.

### LA CROIX ROUGE FRANÇAISE recrute

Le CRU (Corps de Réserve de l'Urgence) de l'unité locale de Landerneau peut intervenir sur l'ensemble du département du Finistère et même en renfort sur toute la France. Il a été déclenché pour la première fois l'année dernière lors des inondations qu'a eu à subir la ville de Landerneau. 30 bénévoles ont été mobilisés à ce moment-là. Les réservistes ont diverses missions comme accueillir, héberger, accompagner, et ils sont aussi là comme soutien psychologique. Les formations nécessaires pour assurer les différentes missions seront assurées gratuitement par nos soins, à savoir : initiation aux premiers secours, initiation à la situation d'exception, et sensibilisation au soutien psychologique. Si vous souhaitez intégrer le Corps de Réserve de l'Urgence (CRU) de l'unité locale de Landerneau, vous pouvez nous contacter au 06 67 14 01 10 ou par mail [ul.Landerneau@croix-rouge.fr](mailto:ul.Landerneau@croix-rouge.fr).

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LANDERNEAU : EMPLOI SAISONNIER** La Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas recrute 6 agents d'accueil touristique saisonniers pour l'été 2015 (communes de Landerneau, La Roche-Maurice, La Martyre et Daoulas). Ces postes sont ouverts à toute personne âgée de 18 ans au moins au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Catherine Le Bot par téléphone au 02 98 21 37 67 ou par email : [cathe-rine.lebot@pays-landerneau-daoulas.fr](mailto:cathe-rine.lebot@pays-landerneau-daoulas.fr) Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser à : Monsieur le président - Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas - 59, rue de Brest - BP 849 - 29208 LANDERNEAU cedex ou par email : [rh.cc@pays-landerneau-daoulas.fr](mailto:rh.cc@pays-landerneau-daoulas.fr) avant le lundi 6 avril.

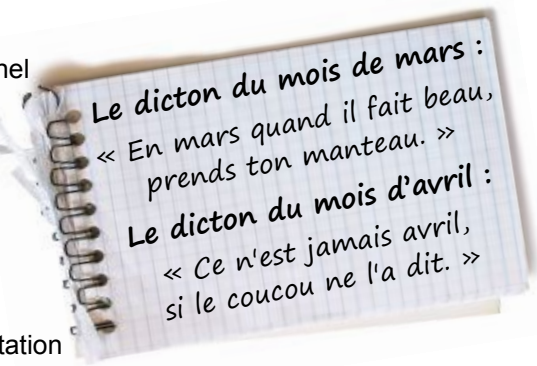
**Retrouvez toutes les petites annonces sur le site Internet de la commune, dans la rubrique Hanvec et vous.**



# > Urbanisme

## Demands de déclarations préalables

CALANI Laurence, 7, Kersadiou, création fenêtre de toit  
 Centre de Formation de Kerliver, Kerliver, modification implantation tunnel  
 CHOPINAUD Hervé, 1, Dorgen Ar C'Hoat Huella, remplacement porte d'entrée et pose d'un portail  
 DENIS Marc, 3, chemin de Kerbellec, rénovation et extension abri bois  
 KEROMNES Gilbert, Pen Ar Hoat Ar Gorré, remplacement toiture et extension garage  
 KEROMNES Robert, Lesvénez, remplacement des menuiseries sur habitation  
 LE BRIS Jacqueline, 1, Kersadiou, bardage pignons habitation  
 MULLER Gilbert et KOBUS Marie-Loup, Kervel, travaux divers sur habitation  
 PRIGENT Raymond, Kerneizur, bardage habitation  
 RIOUAL Marianne, 3, chemin de La Chapelle, création d'une fenêtre de toit



## Demands de permis de construire

DEFFEIN Laurent, 14, rue Eugène Boudin, suppression et création ouverture habitation (permis modificatif)  
 GAEC MADEC, Toulaboudou, étable à logettes pour vaches avec bloc de traite, annexes et fosse à lisier  
 PRAT Johan, 11, rue Eugène Boudin, habitation  
 QUEFFURUS Gisèle, 10, rue Alain Bohan, habitation  
 ROIGNANT Yves, habitation, hameau de Kersamarec

## Permis de construire accordés

DEFFEIN Laurent, 14, rue Eugène Boudin, suppression et création ouverture habitation (permis modificatif)  
 PRAT Johan, 11, rue Eugène Boudin, habitation  
 QUEFFURUS Gisèle, 10, rue Alain Bohan, habitation

## Déclarations préalables accordées

CALANI Laurence, 7, Kersadiou, création fenêtre de toit  
 CHOPINAUD Hervé, 1, Dorgen Ar C'Hoat Huella, remplacement porte d'entrée et pose d'un portail  
 DENIS Marc, 3, chemin de Kerbellec, rénovation et extension abri bois  
 KERNAFFLEN Pascal, 3, lot Les Jardins du Rest, clôture  
 LE BRIS Jacqueline, 1, Kersadiou, bardage pignons habitation  
 LE HIR Alain, division parcelle, route du Rest  
 PRIGENT Raymond, Kerneizur, bardage habitation  
 QUELEN Sébastien, Briantel, rénovation longère  
 RIOUAL Marianne, 3, chemin de La Chapelle, création d'une fenêtre de toit  
 SUIVANT Patricia, Goarimic, piscine non couverte  
 TEMPLIER Richard, Lesvénez, réfection crèche

# > État-civil

## Naissances

17.12 Hayden GRALL, Kernellac'h  
 11.01 Gwendal DAVID, Quindrivoal  
 29.01 Ethan LE GAL, 15, Guernalin  
 30.01 Soren MORVAN, 18 bis, route de La Gare  
 13.02 Arthur GENDRON, 2, route du Faou

## Décès

11.01 Monique FOURNON, née LAVALLEY, 83 ans, 6, hameau de Kersadiou  
 16.01 Jean LE MENN, 77 ans, 22, route du Faou  
 07.02 Delphine YVENOU, épouse BRELIVET, 40 ans, 12, route d'Irvillac

# > Jeux Sudoku

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 1 |   |   |   |   |   | 9 | 5 |
| 7 | 5 |   | 3 |   | 8 |   | 6 | 2 |
| 2 |   | 3 | 1 | 5 | 9 | 8 |   | 4 |
| 9 |   | 7 |   |   |   | 6 |   | 3 |
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 1 |   | 5 |   |   |   | 9 |   | 8 |
| 4 |   | 6 | 8 | 1 | 5 | 2 |   | 9 |
| 3 | 8 |   | 4 |   | 2 |   | 5 | 6 |
| 5 | 9 |   |   |   |   |   | 8 | 1 |

Dans cette grille, 25 noms de département de France ou DOM sont cachés. Il faut les retrouver. Ce travail terminé, il reste 9 lettres isolées. En les assemblant correctement on trouve le nom donné à l'un des doigts de la main.

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| G | I | R | O | N | D | E | U | R | E | A | N |
| U | N | I | E | V | R | E | L | O | I | R | E |
| A | D | R | O | M | E | S | A | R | T | H | E |
| D | R | H | O | N | E | V | O | S | G | E | S |
| E | E | A | R | D | E | N | N | E | S | L | A |
| L | C | H | A | R | E | N | T | E | V | A | R |
| O | O | E | D | O | R | D | O | G | N | E | S |
| U | R | R | O | R | C | R | E | U | S | E | A |
| P | R | A | U | N | H | A | U | D | E | E | V |
| E | E | U | B | E | E | U | T | A | R | N | O |
| N | Z | L | S | I | R | B | J | U | R | A | I |
| U | E | T | A | R | D | E | C | H | E | R | E |

Le mot à retrouver est : « annulaire »

Gironde 33 Guadeloupe 971 Indre 36 Eure 27 Nièvre 58 Loire  
 42 Drôme 26 Sarthe 72 Rhône 69 Vosges 88 Corréze 19 Cha-  
 rente 16 Ardennes 08 Hérault 34 Var 83 Doubs 25 Dordogne  
 24 Orne 61 Creuse 23 Cher 18 Aude 11 Aube 10 Ardèche  
 07 Tarn 81 Jura 39 Savoie 73

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 1 | 4 | 2 | 6 | 7 | 3 | 9 | 5 |
| 3 | 8 | 1 | 4 | 9 | 2 | 7 | 5 | 6 |
| 4 | 7 | 6 | 8 | 1 | 5 | 2 | 3 | 9 |
| 1 | 3 | 5 | 6 | 7 | 4 | 9 | 2 | 8 |
| 6 | 4 | 8 | 9 | 2 | 3 | 5 | 1 | 7 |
| 9 | 2 | 7 | 5 | 8 | 1 | 6 | 4 | 3 |
| 2 | 6 | 3 | 1 | 5 | 9 | 8 | 7 | 4 |
| 7 | 5 | 9 | 3 | 4 | 8 | 1 | 6 | 2 |
| 8 | 1 | 4 | 2 | 6 | 7 | 3 | 9 | 5 |

Solution des jeux :



## > Agenda

Mars-avril 2015

### Dimanche 1<sup>er</sup> mars :

Collecte de journaux de l'APE, de 10h30 à 12h, au local APE, situé entre la salle polyvalente et la boulangerie.

### Dimanche 8 mars :

Repas de l'Amicale pour le Don de Sang Bénévole des pays de Daoulas - Le Faou à 12h à Irvillac.

### Vendredi 13 mars :

Loto organisé par l'APE, salle Anne-Péron.

### Samedi 14 mars :

Vente de crabes de Local Jeunes sur le parking de la boulangerie de 9h à 11h.

### Dimanche 22 et dimanche 29 mars :

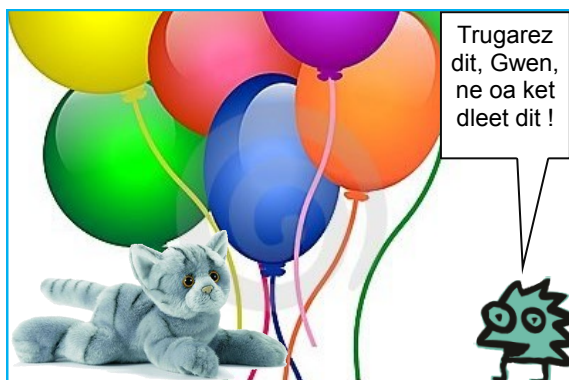
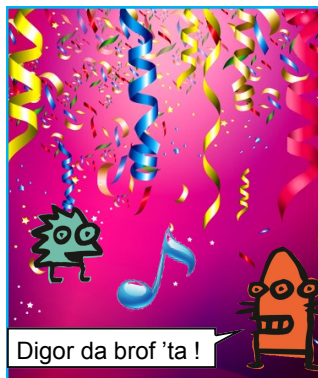
Élections départementales.

### Samedi 28 mars :

Portes ouvertes au CFA-CFPPA de Kerliver, de 10h à 17h.

### Vendredi 1er mai : La Débal'Hanvec, salle Anne-Péron

## Fridu et Gwen



Joyeux anniversaire, Fridu ! :  
Deiz-ha bloaz laouen dit, Fridu !

Merci, Gwen :  
Trugarez dit, Gwen.

Ouvre ton cadeau ! :  
Digor da brof 'ta !

Un chaton ! :  
Ur bisig !

Merci, Gwen, il ne fallait pas ! :  
Trugarez dit, Gwen, ne oa ket dleet dit !

Ça te fait plaisir ? :  
Plijadur a ra dit ?

Oui ! je vais l'appeler Friwen ! :  
Ya 'vat ! Ez an d'ober Friwen anezhañ !

Mangeons mon gâteau ! :  
Debromp ma gwastell !